



Formulaire d'adhésion-cotisation

Année 2024 (du 1/1 au 31/12)

La cotisation annuelle au SMSV est fixée à 60 € (soixante euros)

Option complémentaire : adhésion annuelle au SML pour 30 € (trente euros)

Merci de retourner ce formulaire rempli, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du :

SYNDICAT DE LA MEDECINE DU SOMMEIL ET DE LA VIGILANCE

à l'adresse suivante :

SMSV*

Dr Didier Cugy - Trésorier
47 rue Gaston Lespialt
33000 BORDEAUX

**Le règlement peut être effectué en ligne sur notre site
ou par virement**

IBAN : FR76 1558 9335 5607 7219 9104 336 – BIC : CMBRFR2BXXX

**Afin de nous permettre de mettre nos fichiers à jour, nous vous remercions de bien vouloir
remplir la partie ci-dessous :**

Nom		Je choisis de régler (chèque joint à ce formulaire, entourez votre choix) :	
Prénom			
Adresse		Cotisation SMSV	60 €
Code Postal		Cotisation SMSV + SML	90 €
Ville		Date et signature :	
Téléphone(s)			
Adresse électronique			

Indiquez votre spécialité :

- Cardiologue
- Explorations fonctionnelles
- Généraliste
- Gériatres
- Médecin du travail
- Neurologue
- ORL
- Pneumologue
- Psychiatre
- Somnologue
- Autre, merci de préciser :

Votre mode d'exercice :

- Hôpital
- Libéral
- Mixte
- Autre, merci de préciser :

Vos actes réalisés :

- Consultation sommeil
- Explorations apnées du sommeil
- Explorations autres troubles du sommeil (TILE, TME, PSG 48h, ...)
- TCC / prise en charge non médicamenteuse

Annuaire :

- Ne souhaite pas figurer dans l'annuaire SMSV privé
- Ne souhaite pas figurer dans l'annuaire SMSV public

Note : l'annuaire public ne fait apparaître que les informations professionnelles

Syndicat de la Médecine du Sommeil et de la Vigilance (SMSV)

La Maison du Sommeil® - 18 rue Armand Moisant - 75015

PARIS <http://www.smsv.org> – contact@smsv.org